



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

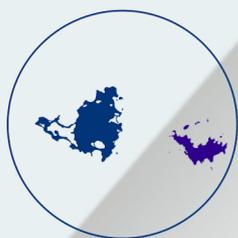
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

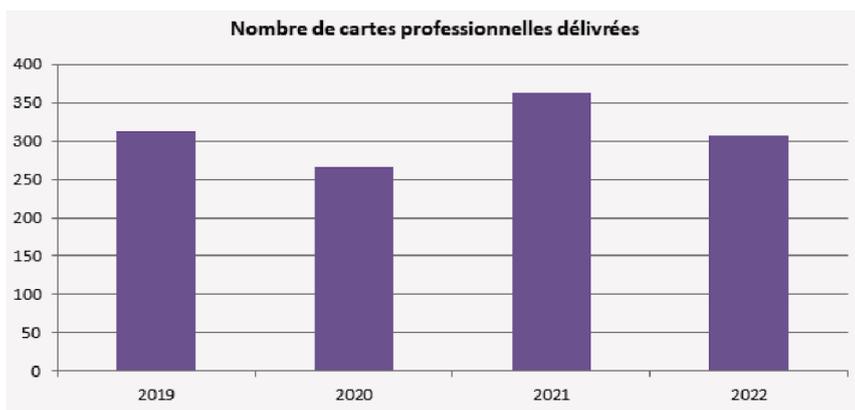
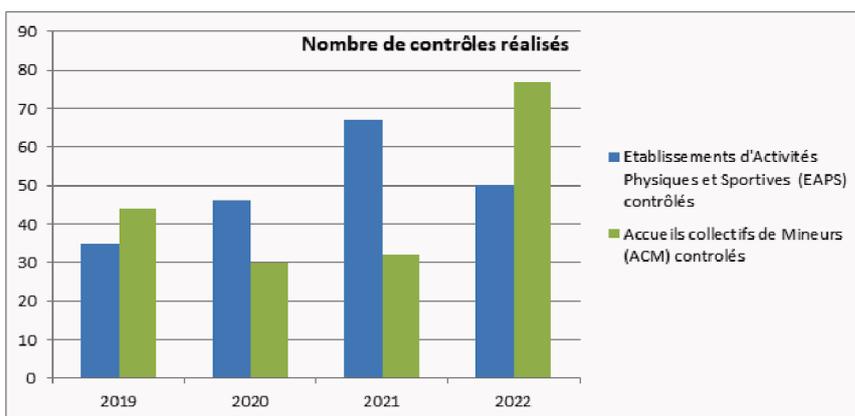


2022



PROTECTION DES USAGERS

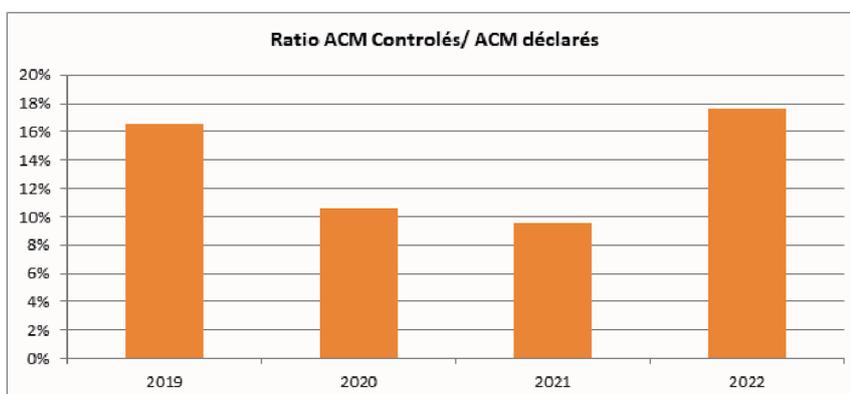
La DRAJES élabore chaque année un plan régional d'inspections, de contrôles et d'évaluations (PRICE) fixé au regard des orientations ministérielles et des spécificités locales. Une partie de ces actions sont conduites en interministériel avec les autres services de l'Etat (Douanes, gendarmeries, DEETS, Affaires maritimes, DRFIP)



Cette déclaration, obligatoire, permet de garantir aux pratiquants que l'éducateur sportif :

- est titulaire du diplôme adéquat à la pratique de leur activité physique ou sportive et donc compétent en matière de sécurité des pratiquants;
- ne possède aucune interdiction à l'encadrement d'une activité.

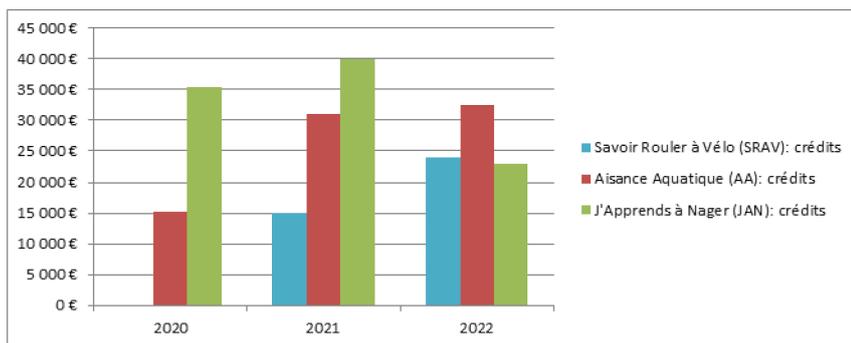
Cette carte professionnelle ainsi qu'une copie du diplôme de l'encadrant doivent **être affichées** et visibles du grand public dans l'établissement où est pratiquée l'activité sportive.



Grâce au travail d'accompagnement des organisateurs, le nombre de centres déclarés a considérablement augmenté depuis passant de **189 en 2016 à 437 en 2022**.

En dépit de cette augmentation, l'objectif demeure le maintien du pourcentage d'évaluation et de contrôles.

CONTINUITÉ EDUCATIVE

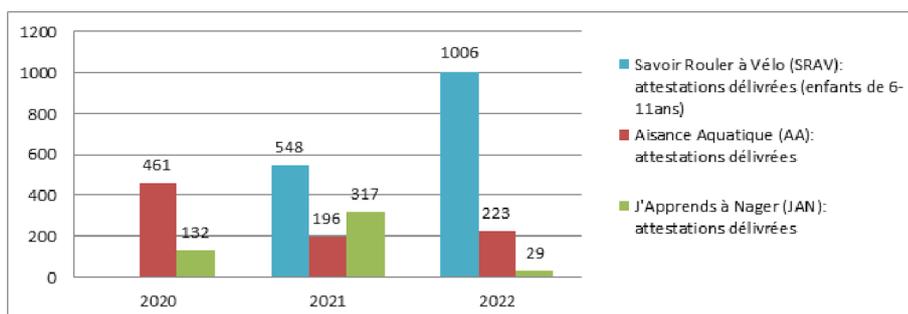


AISANCE AQUATIQUE



Les crédits affectés à ces dispositifs, issus du BOP 219 et de l'ANS, ont permis de poursuivre leur déploiement et d'accompagner les acteurs.

La diminution des attestations AA délivrées en 2021 est due, pour une large part, aux mouvements sociaux de fin d'année et la fermeture des piscines au moment des évaluations (novembre 2021).

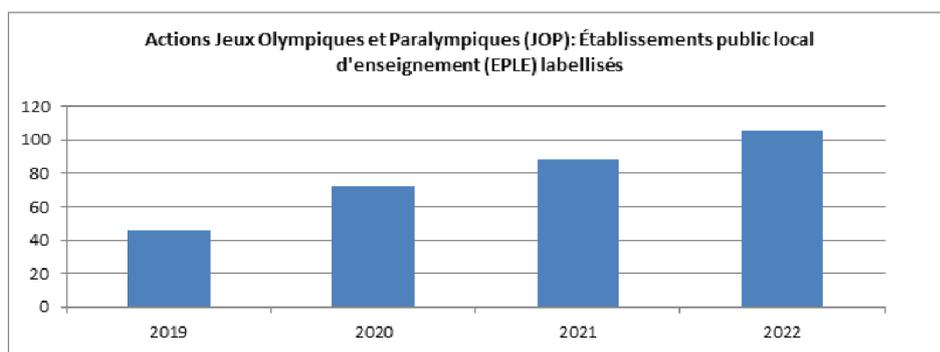
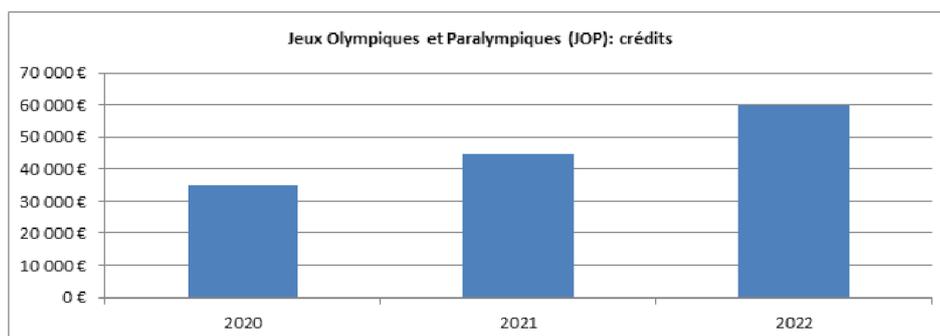


Concernant les attestations délivrées en 2022, les actions se déroulent sur l'année scolaire. Le bilan final se fera en juillet 2023.



Les crédits indiqués correspondent à l'appel à projet national Impact 2024. Un regroupement des porteurs de projets en mars 2023 s'est réalisé pour créer des synergies et éviter une dispersion des initiatives.

Cette thématique va, naturellement, monter en puissance avec la mobilisation de la DRAJES et des acteurs de l'écosystème du sport.



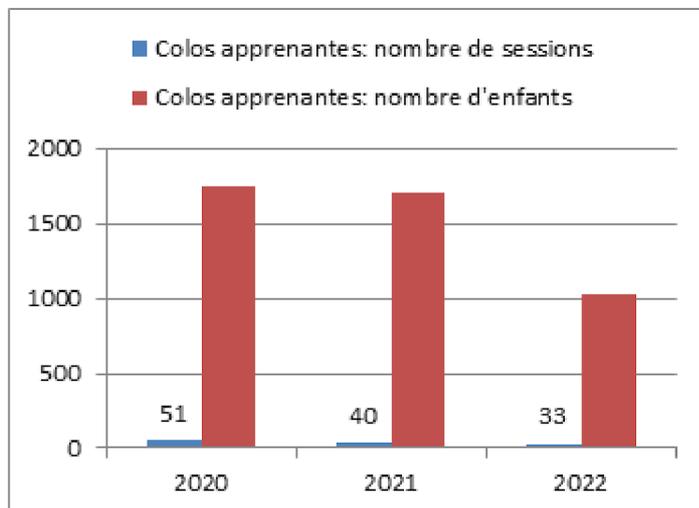
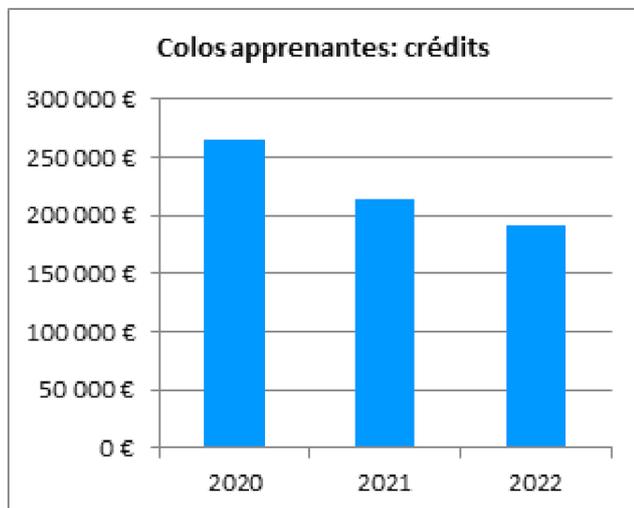
Actions pilotées par les services de la DRAJES en lien avec le mouvement sportif, notamment les fédérations scolaires (UNSS / USEP).



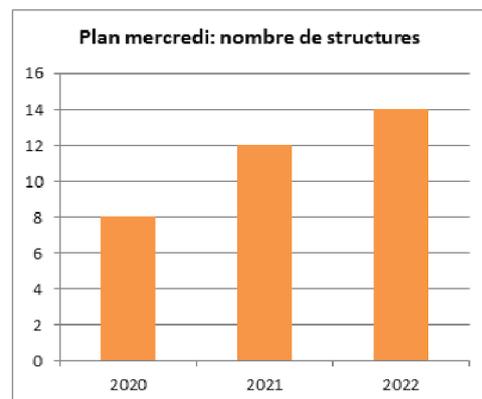
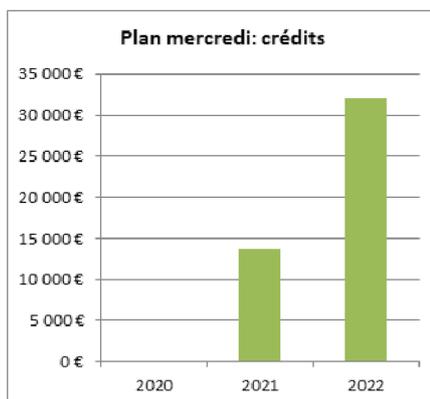
CONTINUITÉ EDUCATIVE



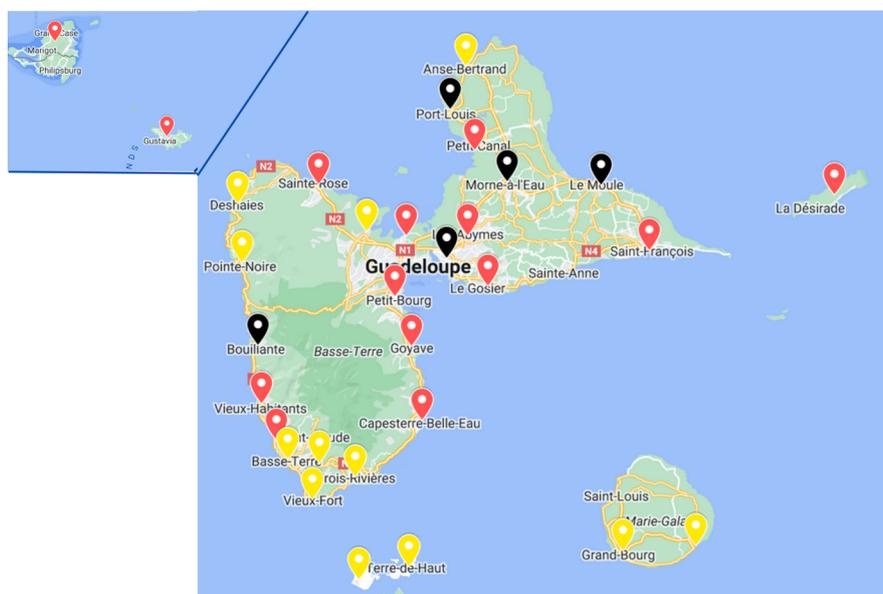
L'année 2020 a été une année exceptionnelle du fait du confinement. Les crédits dédiés au dispositif tendent à se stabiliser autour de 200 000 euros.



Les crédits ont permis d'accompagner d'un point de vue pédagogique les collectivités sur la qualité des Projets Educatifs territoriaux (PEDT).



Des moyens ont également été mobilisés par la CAF afin d'accompagner les collectivités dans l'ingénierie des PEDT composants essentiels dans le déploiement des dispositifs éducatifs locaux

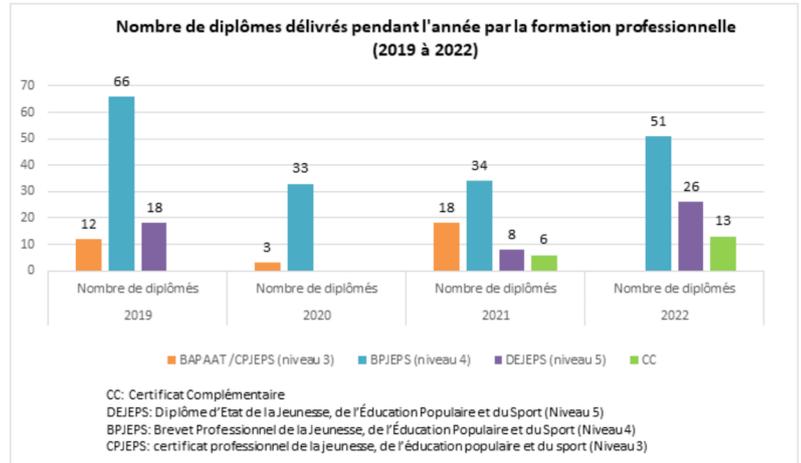


- PEDT 2018 (en cours d'évaluation)
- PEDT signé en 2022
- PEDT en cours de finalisation.

FORMATION - CERTIFICATION

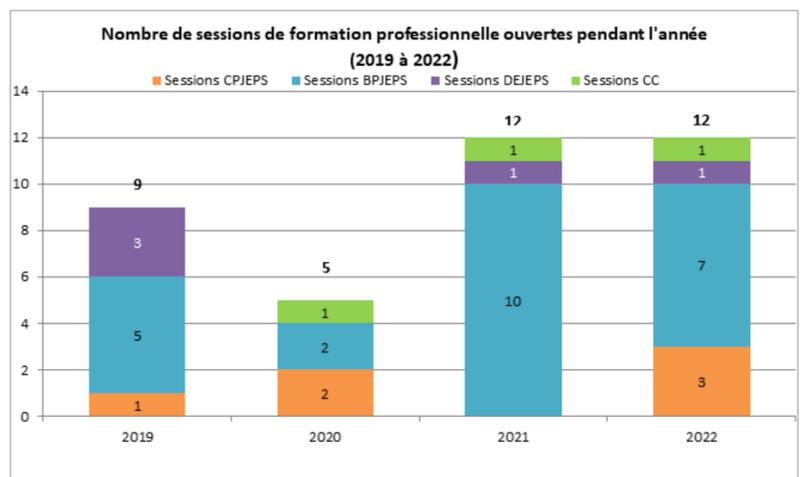


Dans le cadre de la formation professionnelle, une centaine de candidats sont diplômés annuellement, majoritairement des hommes sur des mentions relevant du secteur sportif.

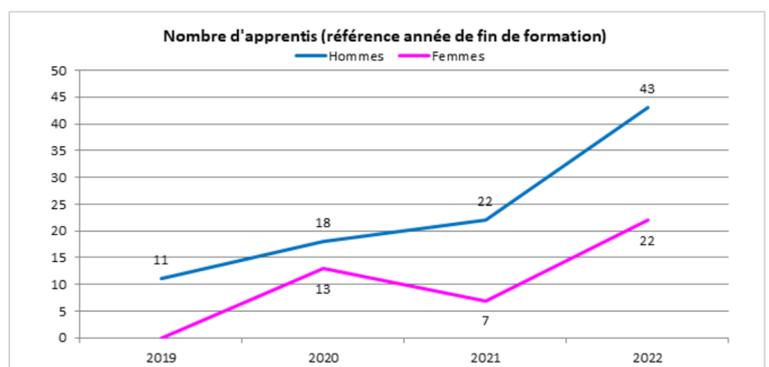


La demande la plus importante concerne le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), diplôme de niveau 4 et plus particulièrement les mentions suivantes :

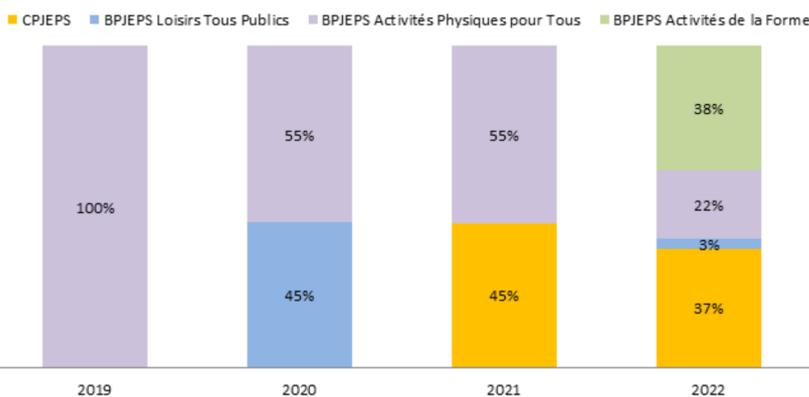
- « activités physiques pour tous » ; « activités de la forme » ;
- « activités de plongée subaquatique »
- « activités aquatiques et de la natation ».



Le nombre des apprentis a fortement augmenté du fait de l'aide exceptionnelle de l'Etat dans le cadre du plan « # 1 jeune 1solution ». Ce dispositif s'est appliqué à tous les contrats conclus entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2022.



Apprentissage - Répartition par diplômes (référence année de fin de formation)



Des parcours de formation sont proposés dans le cadre des formations en apprentissage avec entrées et sorties permanentes :

- préformation aux métiers du sport, de l'animation et du tourisme ;
- certificat professionnel mention « animateur des activités de la vie quotidienne » ;
- BPJEPS spécialité « animateur » ou « éducateur sportif »

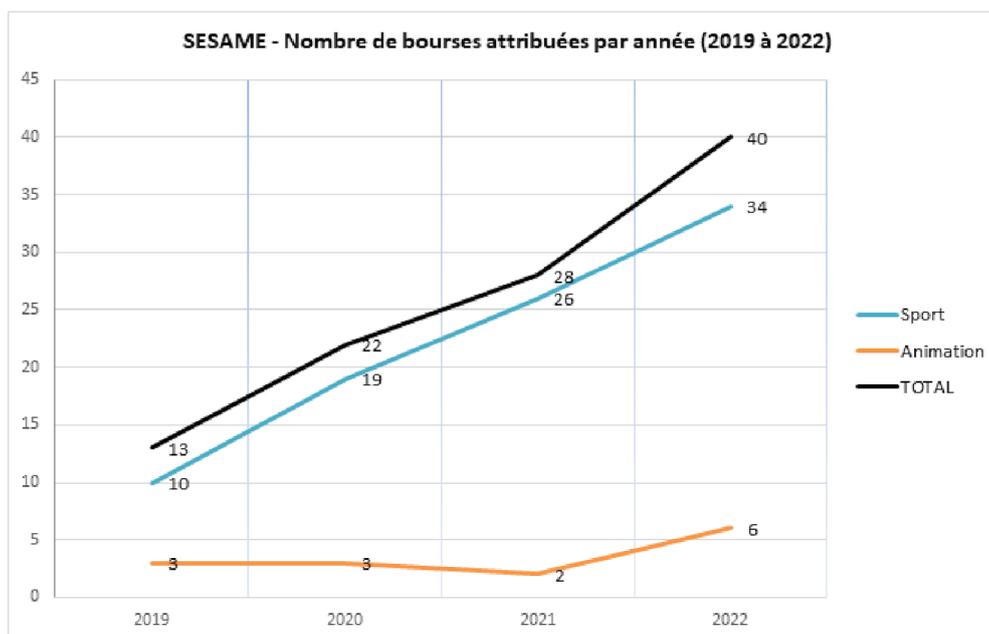
FORMATION - CERTIFICATION



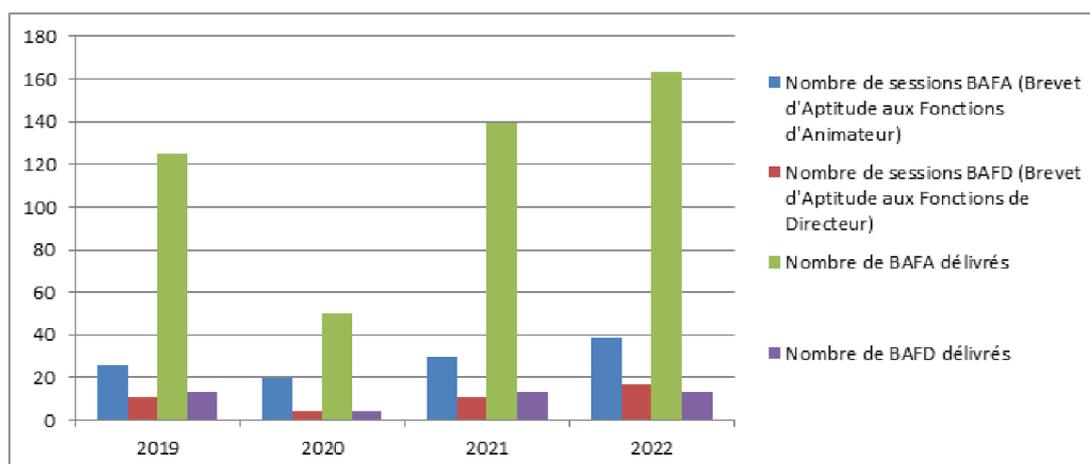
#1jeune1solution

Le dispositif SESAME permet d'accompagner les jeunes les plus défavorisés vers une qualification en vue d'un emploi dans les métiers d'encadrement du sport ou de l'animation.

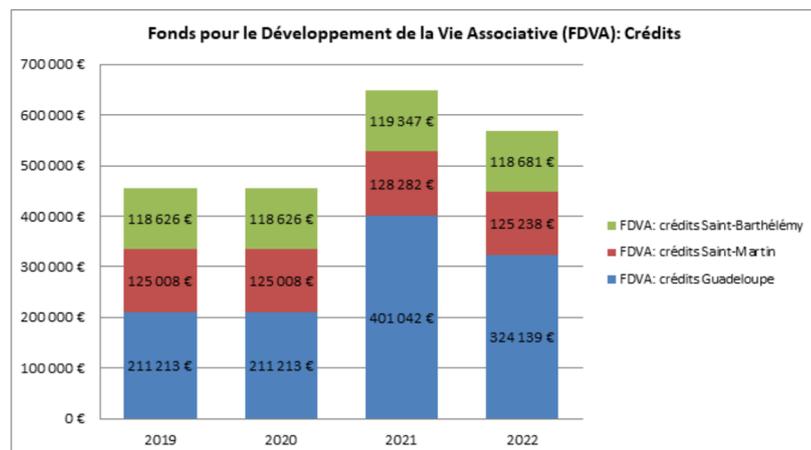
En 2020, afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, Sésame a été inscrit dans les mesures de relance gouvernementales au sein du plan « #1 jeune 1 solution ». Il a bénéficié d'un financement complémentaire pour 2021-2022.



A l'inverse de l'hexagone, le nombre de brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ne diminue pas et la délivrance des brevets d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD) demeure stable ces trois dernières années.



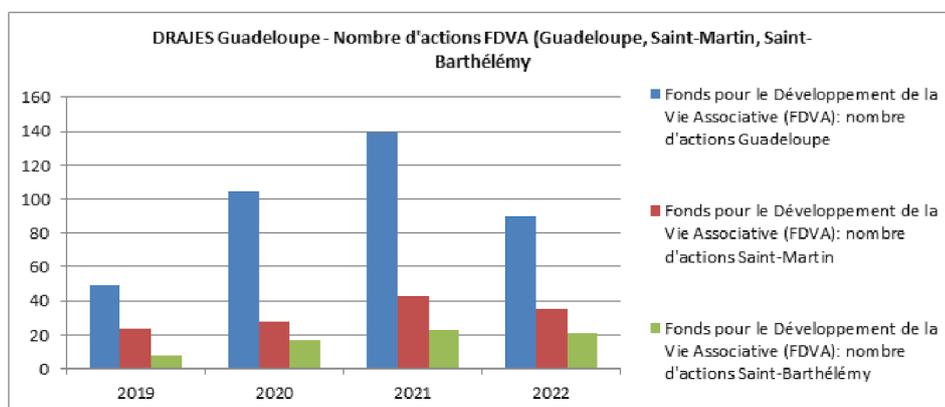
ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ASSOCIATIFS



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Les crédits FDVA augmentent significativement depuis 2021 en raison d'un abondement des fonds de concours et des crédits mobilisés sur les comptes bancaires dits « inactifs ».

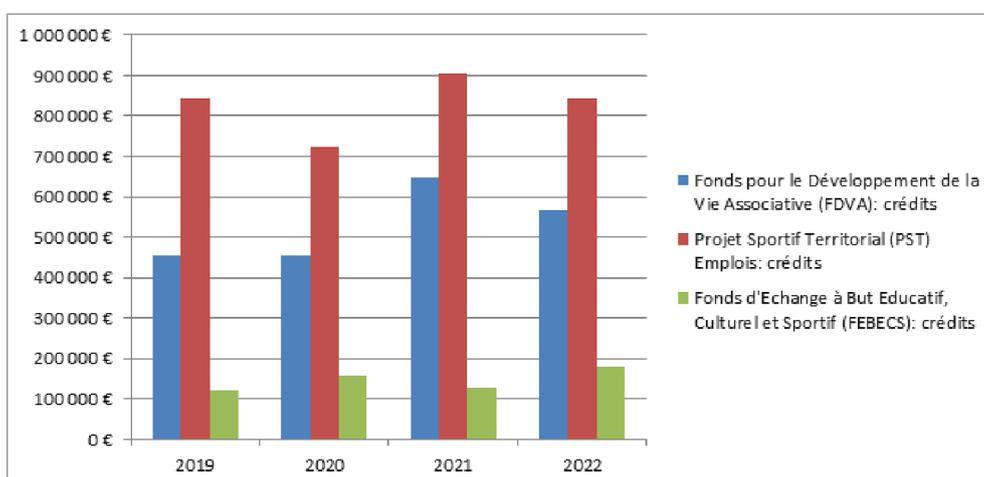
Ce dispositif gagne en visibilité du fait de la communication institutionnelle et d'une augmentation des crédits.



LE PST PROJET SPORTIF TERRITORIAL

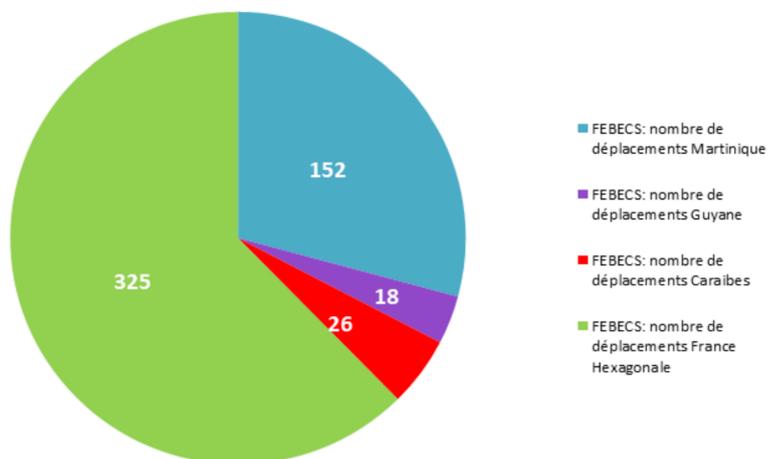
AGENCE NATIONALE DU SPORT

Après une augmentation sensible en 2021, liée aux différentes mesures de relance, les crédits ANS, affectés pour l'essentiel au soutien à l'emploi sportif, diminuent. La dotation du Fonds d'échanges à but éducatif, culturel et sportif demeure stable.



ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ASSOCIATIFS

Fonds d'Echange à But Educatif, Culturel et Sportif: déplacements financés en 2022



FEBECS

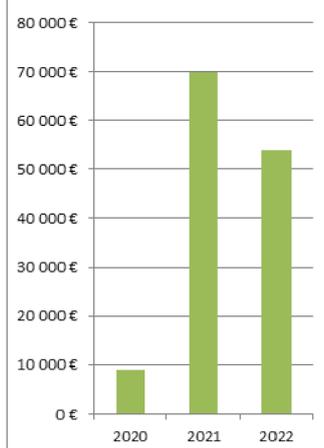
Fonds d'Echanges à But Educatif, Culturel et Sportif

Le sujet des déplacements des sportifs est essentiel pour le développement du sport en Guadeloupe et les subventions attribuées (environ 170 000 euros) très en deçà des demandes aux alentours de 1,5 M d'euros par an.



Eu égard aux caractéristiques sanitaires et démographiques du territoire, le soutien aux différentes initiatives en faveur du sport-santé, conduit en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), revêt une importance majeure.

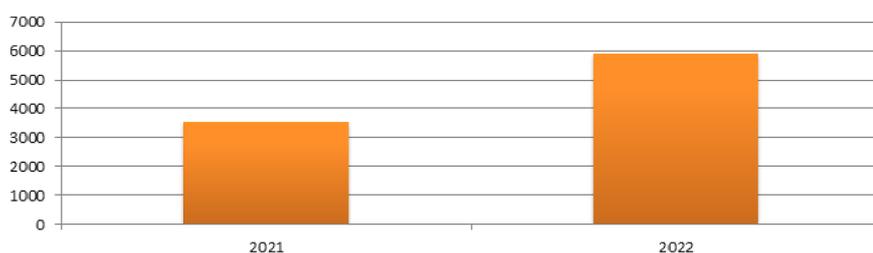
Maisons Sport Santé (MSS): Crédits



En 2021 le dispositif du Pass'Sport avait bénéficié à près de 3300 enfants.

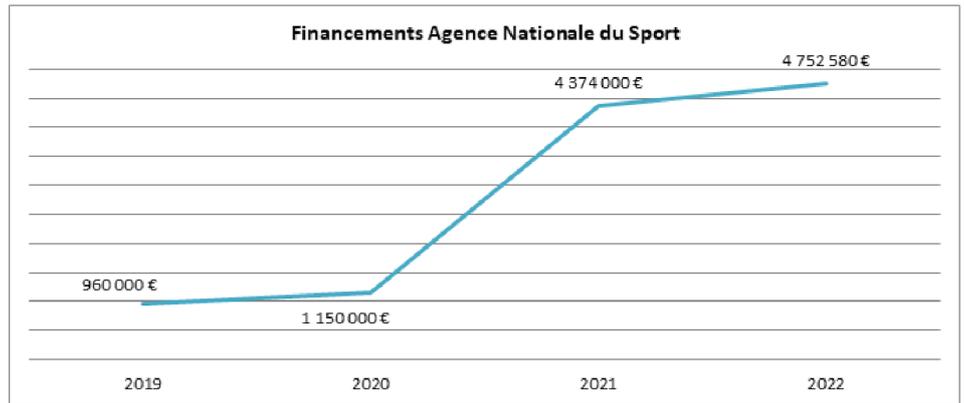
En 2022, ce dispositif a permis à 5912 enfants de se licencier dans 236 clubs.

Nombre de Pass'Sport alloués



Cette augmentation reste très en deçà du nombre de bénéficiaires potentiels, enfants éligibles à l'allocation de rentrée scolaire (ARS) évalué à plus de 50 000. Le travail de sensibilisation des acteurs sportifs doit se poursuivre.

AMMÉNAGEMENT SPORTIF DU TERRITOIRE



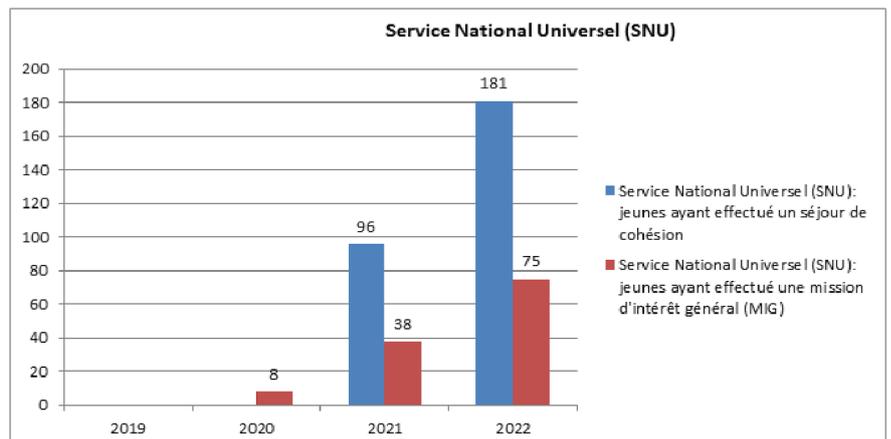
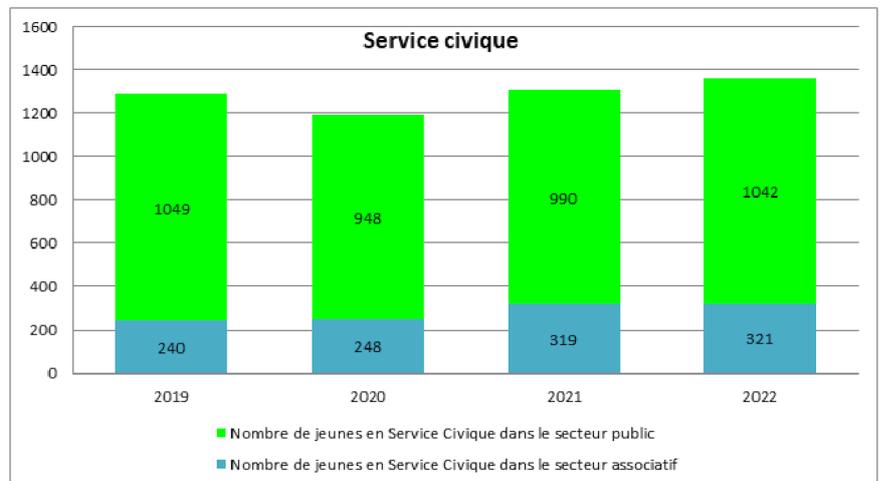
Cette progression significative provient principalement de la hausse du nombre d'enveloppes spécifiquement dédiées aux subventions d'équipements suite à l'attribution des JOP 2024 et du plan de relance. A noter également la mobilisation des autres dispositifs de financement de l'Etat à l'instar du fonds exceptionnel d'investissement (FEI), la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) ou la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) évalués à plus de 4,5M€. Ce dossier nécessite un important travail d'accompagnement des maîtres d'ouvrage (essentiellement des collectivités territoriales).

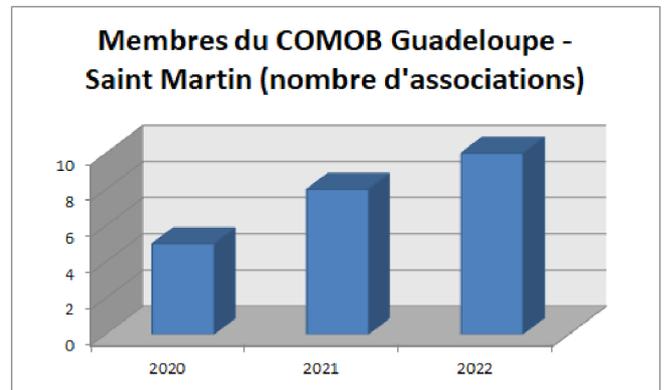
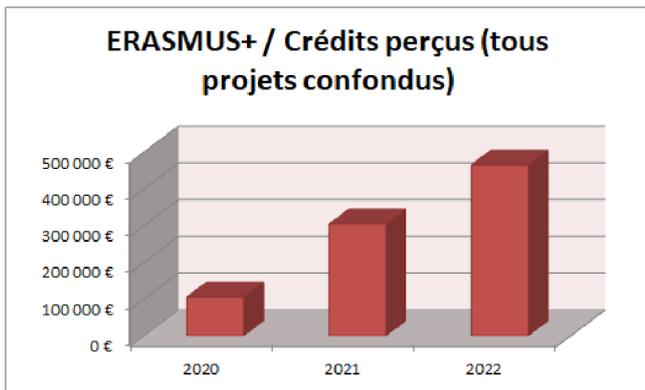


ENGAGEMENT DES JEUNES

Deux dispositifs portent sur cette thématique :

- **le service civique**, qui rencontre un vrai succès en Guadeloupe avec une forte prégnance des collectivités locales
- depuis 2021, **le service national universel (SNU)**, fondé sur le volontariat des jeunes de 15 à 17 ans, dont les effectifs vont s'accroître en 2023.

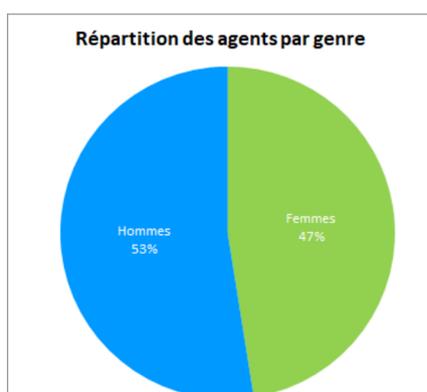
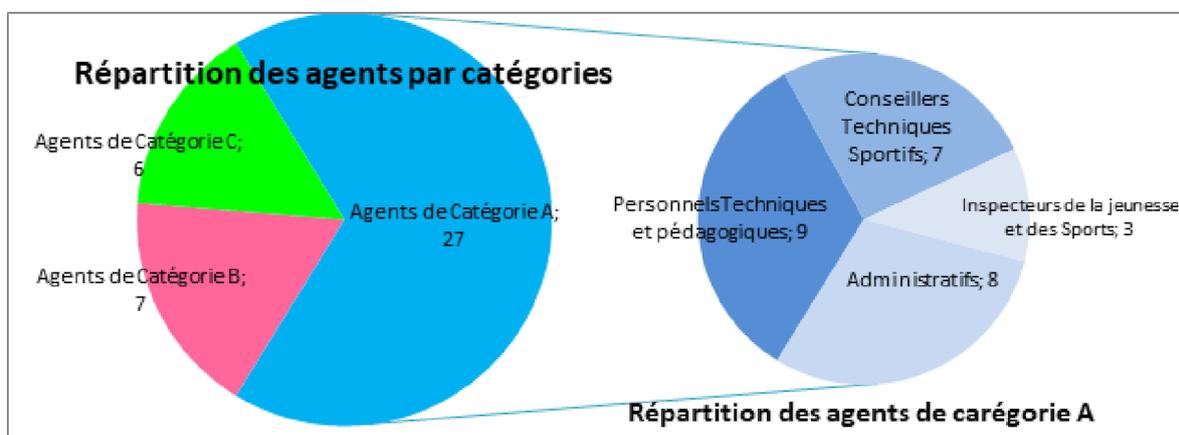




Des projets soutenus par le programme ERASMUS+, à hauteur de 464.000 € en 2022

RESSOURCES HUMAINES

La DRAJES Guadeloupe, comme ses homologues hexagonales, comprend une majorité d'agent de catégorie A, parmi lesquels 16 personnels techniques et pédagogiques. C'est un service majoritairement masculin.



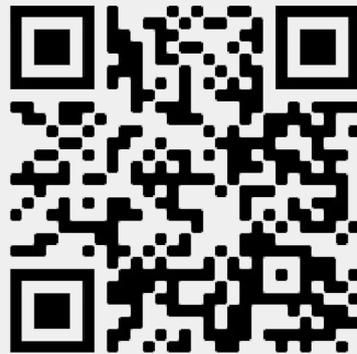
La répartition entre hommes et femmes est équilibrée même si on retrouve majoritairement des femmes dans la filière administrative

Contacts

 05 90 47 82 33

 ce.drajes@ac-guadeloupe.fr

 323, Bd du Général De Gaulle
97100 BASSE TERRE



 www.ac-guadeloupe/drajes-0